



Date: 0 janvier 1900
Nu. 100-Secrets: 0
Nom du projet: 0
Adresse des travaux: 0

Ligne Art.

Contrat sous-traitants

1- 1. Le présent contrat est régi par les lois applicables dans la province du siège social de 100-Secrets
2-
3- 1.2 100-Secrets élit domicile dans le district judiciaire de [illegible] et n'a recours.
4-
5- 1.3 Veuillez nous retourner ce contrat et ses annexes, signé et paraphé, dans les 5 jours de
6-
7- est lié avec une soumission faite par vous et que celle-ci a été acceptée par nous. Il est à avoir
8- accepté le prix de contrat et ses annexes et les conditions de travail.
9-
10-
11- 1.4 Le présent contrat et ses annexes, s'ils sont acceptés, constituent l'acte de signature des
12- 100-Secrets et de l'entrepreneur, ainsi que la signature des
13- matériaux, des produits et de l'entrepreneur, au bon de
14- commande.
15-
16- 1.5 Si le sous-traitant n'est pas enregistré, ceux-ci sont nul et sans effet.
17- Seules les
18-
19- 1.6 Un [illegible] conditions de chantier et des clauses
20-
21-
22- 2. L'
23-
24- 2.1 A [illegible] 100-Secrets [illegible] traitant ne peut prétendre
25-
26- l'ampleur [illegible]



Ligne Art.

Date: 0 janvier 1900

Nu. 100-Secrets:

Nom du projet: 0

Adresse des travaux: 0

Ligne Art.

27- 3. Permis:

28-

29- 3.1 Le sous-traitant doit obtenir un permis de stationnement. Le stationnement est interdit de ce stationné devant

30-

31- 4. Règlements de h

32-

33- 4.1 Il est déconseillé de stationner devant le bâtiment. Il est strictement interdit de ce stationné devant

34-

35- 4.2 Il est interdit à leurs sous-traitants de fumer sur la propriété du client

36- sous pe

37-

38- 4.3 Toutes drogues, alcool et toutes personnes sous l'influence de ces est

39-

40- notre bureau de

41-

42- a nouveau sur le chantier. Pour plus de détails, veuillez noter que

43-

44- 100-Secrets ne passera pas un test de drogue. Seul

45-

46- 4.4 Pour vos travailleurs ou sous-traitants qui sont sous l'influence

47-

48- avant de commencer à travailler et de donner

49-

50- somnolents pris par le travailleur celui-ci

51-

52- 4.5 Veuillez noter que le sous-traitant ne passera pas un test de drogue. Seul celui qui n'a pas

Ligne Art.



Date: 0 janvier 1900

Nu. 100-Secrets:

Nom du projet:

Adresse des travaux:

Ligne Art.

53- dormi ne pe... nerons chez lui.

54-

55- 4.6 Un travailleur pris... sera retourné ch...

56-

57- 4.7 Un travailleur qui fait... u verbale à qui qu... t.

58-

59- 4.8 Un travailleur qui e... cueux de l'autorité... Secrets
60- du client ou des professionne... era immédiat

61-

62- 4.9 Aucune dispute ou mauvaise attitude ne s...
63- immédiatement et si nécessaire, par l... èmes

64-

65-

66- 4.10...
67- en vigueur en matièr... yés et sous-traitant.

68- 100... vailleur ou sous-traitant ne

69-

70-

71- 4.11 Le... au plus tard le lendemain.

72-

73- 4.12... ar écrit la ou les raisons de son geste répréhensif et
74- prév...

75-

76- 4.13 Tou... de 100-Secrets Aucun retard avec le

77-

78- des retards glo... es frais de mobilisation et de supervision a... d'administration et

Ligne Art.

100-Secrets

100-Secrets

Date: 0 janvier 1900

Nu. 100-Secrets: 0

Nom du projet: 0

Adresse des travaux: 0

Ligne Art.

79- profit.

80-

81- 4.14 Le fait que le surintendant de chantier s'occupe

82-

83- comprendre que ces éléments ne sont pas destinés à être signés par le

84- chargé projet de

85- de

86-

87- 4.15 10% des heures de travail effectuées pendant la nuit ou de fin de semaine s'ils sont

88- requis pour les professionnels ou du client.

89-

90- 4.16 Les frais de surveillance de chantier plus profit et frais

91- q

92-

93-

94- 4.17 Les frais suivants:

95-

96- 4.18 Les frais au surintendant de chantier sont commandés par l'ACQ

97- construction.

98-

99- 4.19 Les frais d'administration sont ajoutés sur les frais du taux horaire de 20%.

100-

101- 5.

102-

103- 5.1 Tous les travaux seront exécutés en accord avec le

104- 100-Secrets

Ligne Art.

100-Secrets

100-Secrets

100-Secrets

Date: 0 janvier 1900

Nu. 100-Secrets:

Nom du projet:

Adresse des travaux:

Ligne Art.

105- 5.2 Le sou... de sécurité soient respectées, suivant les
106- u... que son personnel connaisse et applique les

107-
108-
109- 5.3 Le... conformément aux cod... ents en vigueur et
110-
111- valide... tout au long des trava... ter aux

112-
113-
114- 5.4 De plus, tous r... eries, présent sur le d... une
115-
116- fonctionnement e... fiche d'inspection de

117-
118- 5.5 Un plan d'ingénieur avec lettre d'approbation
119- 100-Secrets Il ap... vent
120- recevoir le poids des équipements. Il
121- d'ancrages ou tout autre domm...

122-
123- 5.6 À défaut de respecter le... chantiers de
124- construction et... droit de résilier le contrat du

125-
126-
127- 5.7 Le sou... exécution des travaux entrepris en vertu

128-
129-
130- sous-tr... le loi en vigueur présentes... nir. Le sous-traitant

Ligne Art.



Date: 0 janvier 1900

Nu. 100-Secrets:

Nom du projet:

Adresse des travaux:

Ligne Art.

131- s'engage à lier ses sous-traitants et fournisseurs aux termes

132- entre eux et 100-Secrets

133- Le sous-traitant conserve le droit

134- d'obliger le sous-traitant à changer de sous-traitant si le sous-traitant

135- juge incompetent, inapproprié ou incompétent

136- L'entrepreneur sous-traitant est responsable des sous-traitants chargés si exécuté

137- 5.8 L'entrepreneur sous-traitant est responsable des sous-traitants chargés si exécuté

138- par d'autre ou par l'entrepreneur sous-traitant, les sous-traitants inclusant le conteneur

139- les coûts de la main d'œuvre et des matériaux inclusant le conteneur

140- Les livraisons de matériaux et d'équipement pendant les heures d'ouverture du

141- chantier sont de la responsabilité de l'entrepreneur sous-traitant et de l'intendant de chantier en charge.

142- 5.9 Les livraisons de matériaux et d'équipement pendant les heures d'ouverture du

143- chantier sont de la responsabilité de l'entrepreneur sous-traitant et de l'intendant de chantier en charge.

144- 5.10 Il est la responsabilité de l'entrepreneur sous-traitant de gérer le chantier. L'entrepreneur sous-traitant est la gestion du chantier et non la gestion

145- des sous-traitants. L'entrepreneur sous-traitant est la gestion du chantier et non la gestion

146- des sous-traitants. L'entrepreneur sous-traitant est la gestion du chantier et non la gestion

147- directives de l'entrepreneur sous-traitant. L'entrepreneur sous-traitant est la gestion du chantier et non la gestion

148- directives de l'entrepreneur sous-traitant. L'entrepreneur sous-traitant est la gestion du chantier et non la gestion

149- directives de l'entrepreneur sous-traitant. L'entrepreneur sous-traitant est la gestion du chantier et non la gestion

150- 5.11 Le sous-traitant sera responsable du résultat pour l'exécution des travaux. L'entrepreneur sous-traitant définira et

151- mettra en place, sous la supervision de l'entrepreneur sous-traitant, les moyens nécessaires à l'exécution des travaux. L'entrepreneur sous-traitant définira et

152- mettra en place, sous la supervision de l'entrepreneur sous-traitant, les moyens nécessaires à l'exécution des travaux. L'entrepreneur sous-traitant définira et

153- 6. Responsabilité: L'entrepreneur sous-traitant est responsable de l'exécution des travaux. L'entrepreneur sous-traitant définira et

154- mettra en place, sous la supervision de l'entrepreneur sous-traitant, les moyens nécessaires à l'exécution des travaux. L'entrepreneur sous-traitant définira et

155- 6.1 Le sous-traitant assume tous les risques et les responsabilités de l'exécution des travaux et doit prendre

156- toutes les dispositions nécessaires pour éviter les accidents et les dommages. L'entrepreneur sous-traitant définira et

157- mettra en place, sous la supervision de l'entrepreneur sous-traitant, les moyens nécessaires à l'exécution des travaux. L'entrepreneur sous-traitant définira et

158- mettra en place, sous la supervision de l'entrepreneur sous-traitant, les moyens nécessaires à l'exécution des travaux. L'entrepreneur sous-traitant définira et

Date: 0 janvier 1900

Nu. 100-Secrets: 0

Nom du projet: 0

Adresse des travaux:

Ligne Art.

157- ou à la pro

158- ou dépenses résultant du présent contrat, y

159- 100-Secrets et prendre fait et

160- 100-Secrets et prendre fait et

161- 100-Secrets et prendre fait et

162- responsabilité de deux millions de dollars (2 000 000,00)

163- dommages corporels et matériels ne devant être

164- pour démontrer

165- pour démontrer

166- pour démontrer

167- 7. Environnement

168- 7.1 Le sous-traitant travaillera en collaboration avec

169- 100-Secrets et prendre fait et

170- 100-Secrets et prendre fait et

171- l'environnement. De plus, le sous-traitant aura la

172- 100-Secrets et prendre fait et

173- 100-Secrets et prendre fait et

174- 100-Secrets et prendre fait et

175- 8. Délai et avertissement:

176- 8.1 Le sous-traitant à défaut de

177- demeure pour l'exécution des travaux après aucun

178- dans les 48 heures après avoir reçu nos avertissements écrits

179- pourra faire valoir ses droits de mettre fin

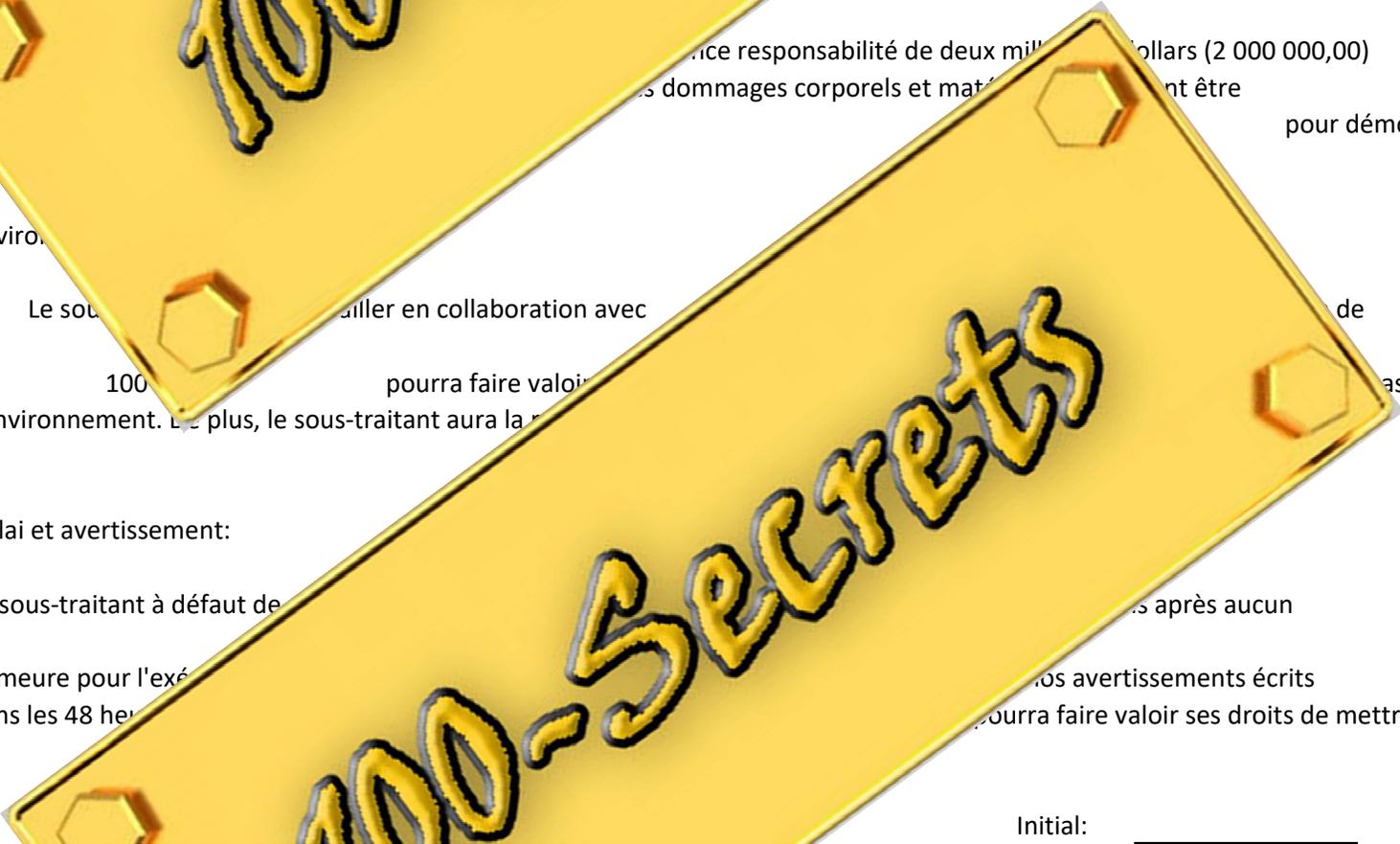
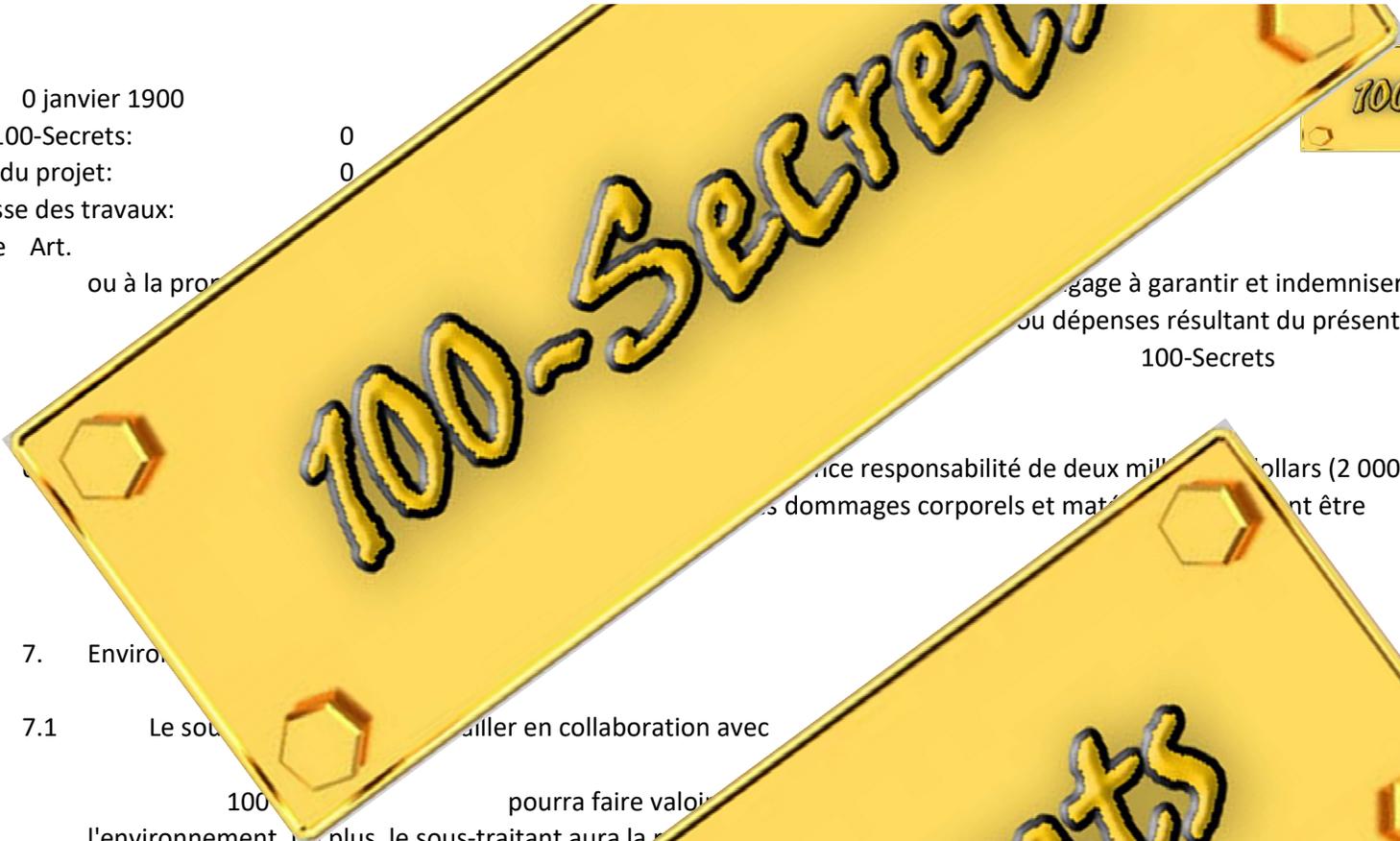
180- pourra faire valoir ses droits de mettre fin

181- pourra faire valoir ses droits de mettre fin

182- pourra faire valoir ses droits de mettre fin

Ligne Art.

Initial: _____



Date: 0 janvier 1900

Nu. 100-Secrets:

Nom du projet:

Adresse des travaux:

Ligne Art.

183- 9. Échéancier:

184-

185- 9.1 Les produits sont livrés en payé et tous les frais de

186-

187- Le sous-traitant s'engage à coordonner ses tra

188- chantier) avec ceux de

189-

190- façon rapide et diligente tout en au bon gré de

191-

100-

nombre suffisant

192-

193- les document ou fichier expose de se voir facturer

194-

des frais de ret

100-Secrets

195-

196- 10. Propriété

197-

198- 10.1 appartient et sont libres de tout droit ou

199-

100-Secrets

200-

e. secrets

201- avec le prendre possession dans le but de ou les faire

202-

installer p

203-

204- 11. Garanties:

205-

206- 11.1 Le sous-traitant ga et travaux requis en vertu de

207-

208- de 100-Secrets le sous-traitant

Ligne Art.



Date: 0 janvier 1900

Nu. 100-Secrets: 0

Nom du projet: 0

Adresse des travaux: 0

Ligne Art.

209- conforme aux spécifications et remplacer tout

210- produit par le sous-traitant. 100-Secrets

211- incluant ceux du sous-traitant.

212-

213- 12. Co

214-

215- 12.1 Suite à la demande du client, le sous-traitant est chargé de corriger tous les travaux concernant sa spécialité

216-

217-

218- 12.2 Le sous-traitant est responsable de la fabrication, malfaçon, vices cachés et de la réparation à ses frais

219- incluant ceux de l'ouvrage défectueux s'il doit être réparé ou changer le dit vice.

220-

221- Le sous-traitant s'engage à indemniser le client de tout préjudice résultant de la perte, des

222-

223-

224- 13. Force majeure:

225-

226- 13.1 La force majeure s'entend de tout événement

227- qui empêche l'exécution des travaux.

228-

229- 13.2 Lorsque le sous-traitant entend que la force majeure a eu lieu, il doit en informer le client par écrit en général

230- 100-Secrets et les modalités de paiement et de livraison des matériaux suivant la

231- survenance de l'événement.

232-

233- 13.3 Pour les travaux de géologie ou sismique, incendie, 100-Secrets

234- conviennent. Initial: _____

Ligne Art.

Date: 0 janv.

Nu. 100-Secrets

Nom du projet:

Adresse des travaux:

Ligne Art.

235- tempête ou ... autres animaux, peste, épidém ... autre activité

236- ...

237- sans restreindre ... qui précède, tout acte et/ou omi ... criminel,

238- qui ne se ... jecti au contrllance directe de ... t en outre de la

239- ...

240- ...

241- 13.4 L'entrepreneur général 100-Secr ... 'il

242- jugera utile pour préserver ses intérêts, y com

243- prétendre à indemnisation.

244- ...

245- 14. Droit de l'entrepreneur de mettr

246- ...

247- 14.1 Si le sous-traitant mand ... CNESST, s'il ne fournit

248- ...

249- qualité, selon l ... pas les paiement à ses

250- sous-traita ... s et recours.

251- ... contrat et/ou de payer directement les

252- ...

253- ...

254- ...

255- 14.2 Si ... rat avec le sous-trait ... par son inexpérience

256- ou pa ... ger 10 ... ur toute perte d'argent

257- subi par lui ... pouvant être supérie

258- ...

259- 15. Cession:

260- ...

Ligne Art.

100-Secrets

100-Secrets

Date: 0 janvier 1900

Nu. 100-Secrets: 0

Nom du projet: 0

Adresse des travaux: 0

Ligne Art.

261- 15.1 Le présent contrat est régi par les lois de la République de France. 100-Secrets
262- Le sous-traitant délégué est responsable de ses engagements en tant que sous-entrepreneur de
263-
2634- contrat, le sous-traitant est responsable des déficiences et de
265- toutes les conséquences de son intervention.

267- 16. Mesures de sécurité: 100-Secrets
268-
269- 16.1 Le numéro 100-Secrets doit apparaître sur vos factures.
270- Aucune facture sans ce numéro inscrit sur vos factures ne peut être
271- accompagnée de vos factures.
272-
273- 16.2 Vos factures doivent être présentées entre le 12 et le 15ième jour de chaque mois.

274-
275- 16.3 Le montant indiqué au verso de vos factures est payable de la manière suivante:
276-
277- 16.4 100-Secrets s'engage à payer le montant des factures validées par l'avancement des travaux qui lui sera présenté.
278-
279-
280- 16.5 Les retenues de 10% sont payables par le propriétaire, tels et/ou le

281- propriétaire.
282-
283- 16.6 Aucun paiement ne sera effectué sans la production des documents pertinents tels
284- que les quittances de paiement de vos créances, les certificats
285-
286- de démolition, les plans de travaux, les permis de travaux et la garantie du

Ligne Art.

Initial: _____

Date: 0 janvier

Nu. 100-Secrets:

Nom du projet:

Adresse des travaux:

Ligne Art.

287-

288- manuels d'entretien et plans tel que construits tout

289- autre document 100-Secrets

290-

291- 16.7 100-Secrets se réserve le droit

292-

293- 16.8 En sa qualité de professionnel, le sous-traitant

294- que plans, devis et addendas. Il lui appartient

295-

296-

297- 16.9 Le sous-traitant accepte les commandes par un

298-

299- réserve de l'ajustement de sa soumission

300- concernant tout délai de 5 jours de calendrier

301-

302-

303- 17. Une selon le prix du marché à sa juste connaissance ou

304-

305- pour approuvés seront alors considérés comme ceux soumis par le

306- sous-traitant nouvelles conditions et formules du présent

307-

308-

309- 17.1 tenu responsable des travaux n'a pas été

310- payé par le client ou du maître d'œuvre sa part de la

311-

312-

Ligne Art.

100-Secrets

100-Secrets

Date: 0 janvier 1900

Nu. 100-Secrets: 0

Nom du projet: 0

Adresse des travaux: 0

Ligne Art.

313- 17.2

314- maître de l'ouv

315-

316-

317- 18. Le

318-

319- parfo

320-

321- 18.1 Exemple 1

322- certains entr

323-

324- contaminants qui

325- l'information est da

326-

327- 18.2 Exemple 2:

328- l'électricien est responsable de percer ses trous de 150

329-

330- Le sous-traitant ne pourra pas faire valoir qu'il

331- sera acceptée par 100-Secrets

332-

333- 18.3 Si le sous-traitant refuse, malgré t

334- devis ou sur les plans e

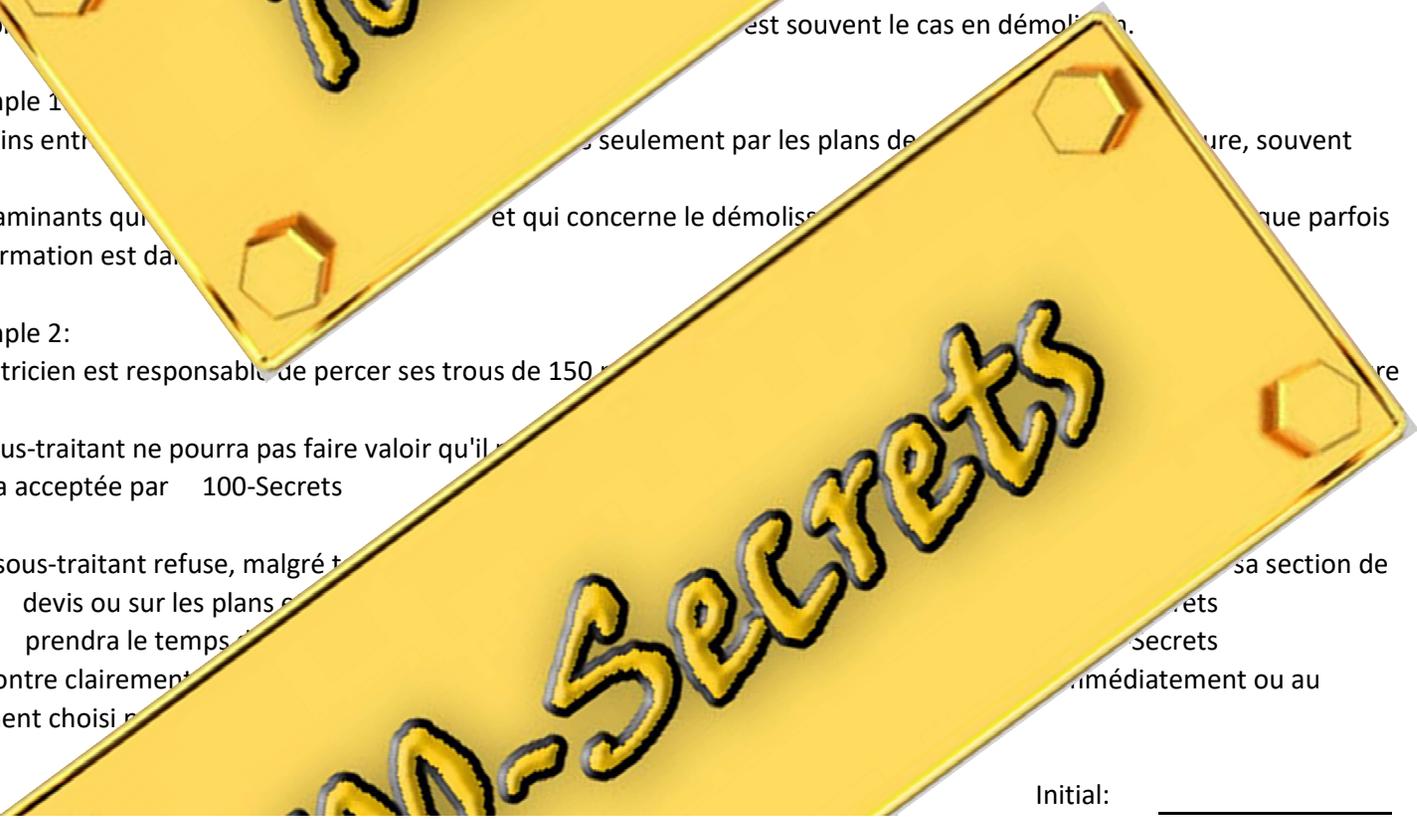
335- prendra le temps

336- démontre clairement

337- moment choisi r

338-

Ligne Art.



Initial: _____

Date: 0 janvier 19

Nu. 100-Secrets:

Nom du projet:

Adresse des travaux:

Ligne Art.

339- 18.4 Si le sous-traitant ne peut pas effectuer l'étude, 100-Secrets ne paiera pas les frais de chargé de

340- projet au sous-traitant. Le tarif établi à l'ACQ Construction.

341-

342- 18.5 Si malgré tout, le sous-traitant refuse d'exécuter les travaux, 100-Secrets paiera un autre

343-

344- devis seront déduits du contrat du sous-traitant sans aucun préjudice pour 100-Secrets.

345- 100-Secrets ne laissera pas le sous-traitant dans une situation de préjudice.

346-

347-

348- 18.6 Si par contre, le sous-traitant s'avère avoir commis une faute, 100-Secrets ne paiera pas le sous-traitant

349-

350- auprès des professionnels avec lesquels le sous-traitant a des relations.

351-

352- 18.7 Les frais de déplacement du sous-traitant sont à sa charge, à moins qu'ils ne soient inclus dans votre

353-

354- devis de métier.

355-

356-

357- 18.1 Pénalité pour retard: 100-Secrets peut procéder à des

358-

359- retenir au sous-traitant le montant du préjudice ainsi causé. Pour chaque retard

360-

361- causé de plus de 48 heures, 100-Secrets peut retenir au sous-traitant les frais réclamés, le

362-

363-

364- 18.2 Dans le cas où le sous-traitant ne paierait son retard sans qu'il n'y ait des dépenses

365-

Ligne Art.

100-Secrets

100-Secrets

Date: 0 janvier 1900
Nu. 100-Secrets: 0
Nom du projet: 0
Adresse des travaux: 0

Ligne Art.

365- est remboursé sur la situation déf

366-

367- 18.3 Dans le cas où les pénalité eral

368- sifs du sous-traitant.

369-

370- 18.4 Ces pénalité

371- Elles on epreneur général

372- ejudice, nonobstant le paiement des pénalités.

373-

374- 19. Frais

375-

376- 19.1 Les tarifs on son corps de métier, le ommandé par

377-

378-

379- 19.2 Exemple de calcul

380-

381- 19.3 Taux horaire X le nom aillées par personne = sous =

382- totaux

383-

384- 20. Documents à remettre avant le début des travaux:

385-

386- 21.1 Copie de la licence d'entrepreneur.

387-

388- Fournir une preuve d'assurance d'

389-

390- Dessins d'atelier et fiches

Ligne Art.



Date: 0 janvier 1900

Nu. 100-Secrets

Nom du projet:

Adresse des travaux:

Ligne Art.

391- Les noms de leur cartes de compétence et les cartes d'utilité

392- (Simdut, ASP, mobile).

393-

394- 21.2 Faites nous parvenir les techniques avec la fiche pour notre site

395-

396- travaux s'ils sont cédulés après la signature de ce

397-

398- 21.3 Tous les échantillons doivent être apportés par vous soit entier ou

399- à notre chargé de projet ou à la réunion

400-

401- 22. Documents à remettre à la fin des travaux

402-

403- 22.1 Plans tels que construits et lettre

404-

405- 23. Signature:

406-

407- 23.1

408- présentes

409-

410- 23.2 En

411-

412-

413-

414- Sig.

415-

416- Signer à:

Ligne Art.



Signature autorisée de Truc-Réno

Initial: _____